



## Favoriser l'export !

### Formation commerciale intensive pour jeunes professionnels de PME françaises et allemandes

A Paris du 18 au 21 juin 2012

et

à Düsseldorf du 24 au 27 septembre 2012

Pour soutenir les PME dans leur développement sur le marché voisin et pour permettre aux jeunes professionnels d'obtenir une qualification supplémentaire, la **Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie (CFACI)** et l'**Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ)** prennent l'initiative conjointe de renouveler en 2012 leur formation commerciale et interculturelle.

#### 1- Objectifs de la formation

Le but de cette formation est d'ouvrir de nouvelles perspectives commerciales aux petites et moyennes entreprises pour s'implanter et conquérir de nouvelles parts de marché dans le pays voisin.

C'est-à-dire :

- Former des jeunes professionnels, capables d'assurer une croissance durable de votre PME sur le marché français et allemand
- Import / export : techniques de ventes, de négociation et actions commerciales
- Bien connaître et décrypter les comportements des Français et Allemands, facteurs clés des relations professionnelles
- Développer la croissance commerciale de votre entreprise dans le pays voisin
- Établir des contacts professionnels décisifs pour votre PME

A la fin de la formation, il sera remis à chaque participant un certificat.

#### 2- Pour qui

Le programme est prévu pour 10 salariés juniors français et 10 salariés juniors allemands.

Les conditions de participations sont :

- être âgé(e) de moins de 30 ans
- résider de façon permanente en France ou en Allemagne
- être diplômé(e) de l'enseignement supérieur ou filière courte
- être salarié(e) dans une entreprise (PME)
- avoir une bonne connaissance de la langue allemande et française (niveau B2 selon le Cadre européen commun de référence pour les langues).



### 3- Durée du programme : 2 x4 jours

La formation se compose de deux séminaires binationaux intensifs

- du 18 au 21 juin 2012 à Paris et
- du 24 au 27 septembre 2012 à Düsseldorf

sous la conduite de professionnels des deux pays.

### 4- Programme des modules

#### En France :

- A) Manager avec succès les coopérations franco-allemandes :
- Initiation aux différences interculturelles
- B) Les fondements et pratiques import/export
- Développement de PME à l'international
  - Promotion des exportations
  - Les particularités du marché français
  - Techniques de vente en France
- C) Implantation des entreprises allemandes en France
- Conseils et aides pour s'implanter en France

#### En Allemagne :

- A) Management interculturel
- Approfondissement et adaptation aux situations d'entreprise
- B) Différences de commercialisation et de techniques de vente
- Développement de PME à l'international
- C) Implantation des entreprises françaises en Allemagne
- Comment les entreprises françaises peuvent venir travailler en Allemagne.
  - Comment pénétrer le marché allemand.
  - Conseils et aides pour s'implanter en Allemagne (informations juridiques et pratiques)

### 5- L'équipe pédagogique

L'équipe franco-allemande de formateurs est composée d'intervenants ayant une forte expérience dans le domaine de la formation interculturelle, des contextes économiques des deux pays, notamment les techniques d'importation et d'exportation.



Deutsch-Französische  
Industrie- und Handelskammer  
Chambre Franco-Allemande  
de Commerce et d'Industrie

OFAJ  
DFJW

## 6- Coûts de participation

La participation aux deux séminaires de formation (2 x 4 jours) est indispensable.

Participant : 50 € TTC pour les 8 jours de formation

Entreprise : 500 € TTC pour les 8 jours de formation du participant

## 7- Prise en charge des frais

L'OFAJ prend en charge les frais d'hébergement et de voyage des participants sur une base forfaitaire, les indemnités journalières de 100€ pour les participants non-présents dans l'entreprise pendant la durée des séminaires soit 800€ par participant pour la formation de 8 jours.

## 8- Inscription

Les candidats doivent envoyer leur inscription au Service Formations de la Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie ([formations@francoallemand.com](mailto:formations@francoallemand.com)).

Un CV et une lettre de motivation sont à joindre aux formulaires de candidature de l'entreprise et du candidat.

Le nombre des participants est limité à 10 salariés de chaque pays.

### **Pour plus de renseignements :**

**Mme Ismérie Cassing**

Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie

18, rue Balard

75015 Paris

Tél. 01 40 58 35 94

**Email : [formations@francoallemand.com](mailto:formations@francoallemand.com)**